



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée suivant les articles 27, 34 et 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ainsi qu'à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.
3. - Objet du Marché : TRANSFERT DES ATELIERS MUNICIPAUX VERS LE CENTRE TECHNIQUE DES CORDELIERS – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL.
- La consultation des entreprises comporte 9 lots :
- Lot n°01 : désamiantage
 - Lot n°02 : terrassements – VRD – espaces verts – démolition
 - Lot n°03 : gros œuvre
 - Lot n°04 : charpente métallique
 - Lot n°05 : couverture – étanchéité
 - Lot n°06 : bardages
 - Lot n°07 : menuiseries extérieures aluminium
 - Lot n°08 : serrurerie – portes sectionnelles
 - Lot n°09 : électricité – courants forts et faibles – chauffage – ventilation - plomberie
- Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
- Les variantes sont autorisées.
- Le délai global d'exécution est de 8 mois, non compris congés, période de préparation de 1 mois et intempéries éventuelles.
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mars/avril 2018
4. - Obtention du dossier : Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05)

5. – Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. – Justifications à produire : Consultation ouverte à tous les candidats qui justifieront des renseignements demandés au sein du règlement de consultation.
Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :
-Les déclarations, certificats et attestations prévues aux articles 48 et 49 du décret n°2016-360 du 35 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
-Les références de prestations similaires.
7. – Modalités de financement : Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).
8. – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
1-Valeur technique de l'offre : 60%
2-Prix des prestations : 40%
9. – Renseignements :
- *Renseignements d'ordre technique* :
Atelier SHA
Tél : 02.99.55.80.34
E-mail : accueil@s-h-a.eu
- *Renseignements d'ordre administratif* :
Services techniques de Valognes
Tél : 02.33.95.82.01
E-mail : secretariat-technique@mairie-valognes.fr
10. – Date limite de réception des offres : Le mercredi 20 décembre 2017, à 12 heures.
11. – Date d'envoi de l'avis : Le jeudi 23 novembre 2017.
12. – Procédure de recours et délais : Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN
•Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
•Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
•Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
•Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.